

Pour rappel, le CDEN est présidé par le Préfet du département.

Le Président est secondé par 2 vice-présidents : l'Inspecteur d'Académie-DASEN et le Président du Conseil Départemental (absent. Remplacé par la Conseillère départementale chargée de l'Education)
Sont membres du CDEN : les IEN, des élus, représentant du Conseil Départemental, des représentants de l'Association des maires des Landes, des représentants des Associations de Parents d'élèves (FCPE et PEEP), des agents administratifs de l'IA, des représentants des Associations « partenaires » de l'Ecole Publique (Francas, UDAF...) et les **représentants syndicaux FO *- FSU et -UNSA-Education.**

** Pour ce CDEN, la FNEC FP-FO des Landes était représentée par Philippe ULYSSE et Marc GUYON*

Début : 14h30

M. Le Préfet des Landes introduit le CDEN en souhaitant la bienvenue au nouvel IA-DASEN des Landes, Luc PHAM.

Il rappelle ensuite les règles de fonctionnement du CDEN en soulignant une nouvelle fois que les questions d'ordre général et national n'ont pas raison d'être ici dans cette instance départementale, qu'il faut demander son autorisation pour prendre la parole...

Il vise là tout particulièrement notre organisation syndicale FO, dont les déclarations liminaires ne lui plaisent visiblement pas, et tout particulièrement les passages qui dénoncent la politique sociale et économique gouvernementale.

FO intervient : « *Siégeant dans plusieurs instances nationales, d'après les discussions que j'ai avec mes collègues, je pense que nous sommes le seul département où le Préfet se permet de couper la parole aux syndicats durant leur déclaration et les empêche de dire certains passages.*

Au CDEN précédent, je n'ai pas pu déposer un vœu (relatif aux rythmes scolaires) au vote du CDEN soi-disant au nom d'un règlement... qui n'existe pas !!! Pour bien clarifier les choses, FO demande qu'un règlement soit arrêté. » M.G.

Préfet : d'accord avec FO. Et de proposer que cela soit le travail d'un prochain CDEN.

Commentaires FO : Le Préfet donnant raison à FO, c'est une première ! Que cela lui plaise ou non, personne, quand bien même s'il s'agit d'un Préfet, ne dictera ce que notre fédération syndicale peut dire ou ne pas dire. Pour FO, la politique locale, départementale de l'Education Nationale découle bien de ce qui est décidé par les gouvernants nationaux (choix budgétaires, mesures ministérielles....).

FO attend donc maintenant le projet de règlement que soumettra le Préfet au CDEN. FO défendra le droit syndical et la liberté de parole des organisations syndicales et sera extrêmement vigilante à ce que la légalité soit respectée.

Le Préfet laisse la parole aux membres du CDEN pour leurs éventuelles déclarations préalables.

1. Les déclarations liminaires : UNSA-Educ / FSU / FO (*Cf. en annexe*) / FCPE / DDEN et Conseil Départemental.

A noter que sur le point des rythmes scolaires, FO est une fois de plus bien seule pour défendre les 4 jours de classe hebdomadaires : UNSA, Préfet, IA-DASEN, FCPE, Conseil départemental* ... ont rappelé leur défense inconditionnelle pour les 4,5 jours de classe.

Quoiqu'il en soit, **le SNUDI-FO 40 ne lâchera pas et aidera les enseignants prêts « à mouiller la chemise » pour gagner les 4 jours.** N'hésitez pas à contacter le syndicat par mail ou par téléphone.

** La Conseillère Départementale chargée de l'Education, dans un bel élan oratoire, allant jusqu'à déclarer : « (...) Je suis fière que notre département soit une exception nationale en termes de rythmes à 4,5 jours. »*

L'IA-DASEN répond au sujet de l'EREA de ST Pierre du Mont : Pour lui, les 2 Professeurs des écoles (L'un avait 6 ans d'EREA et l'autre 11 ans) ont eu un avis négatif de la commission d'entretien, car ils ne

correspondaient pas aux nouvelles missions définies pour les postes profilés de « PE à missions éducatives » (remplace les « PE Educateurs d'Internat »). Pour l'IA-DASEN, il n'y a donc aucun lien avec la situation actuelle de l'EREA.

Commentaires FO : comme par hasard, ces 2 PE avaient des relations difficiles avec le Chef d'Etablissement.

On voit là ce que peut permettre le profilage des postes : faire le tri ! Pour FO, au contraire, il y a un lien évident...

Pour rappel, les enseignants sont actuellement massivement mobilisés (2 jours de grève : 22 enseignants grévistes sur 28 + infirmière + assistante sociale de l'Etablissement) contre le management autoritariste de l'équipe de Direction.

Et l'infirmière scolaire, depuis 19 ans à l'EREA, également en conflit avec le Chef d'établissement, a reçu le 11 juillet une lettre du Recteur lui signalant son déplacement d'office « dans l'intérêt du service. ».

L'inspecteur d'Académie a beau déclarer au CDEN que ce n'est pas une sanction pour l'infirmière, d'une mutation forcée, puisqu'elle demeure titulaire de son poste à l'EREA, mais d'un simple déplacement temporaire (jusque quand ?), l'infirmière est déterminée à combattre jusqu'au bout cette mesure, qu'elle qualifie, à juste titre, pour FO, d'injuste, allant même jusqu'à mettre sa santé en danger (*Nous venons d'apprendre qu'elle entame une grève de la faim dès ce lundi, 17 septembre*)

L'IA-DASEN annonce par ailleurs au CDEN ce qu'il avait déjà dit aux représentants des personnels grévistes de l'EREA et aux syndicats, dont FO, lors d'une première audience: un audit de l'établissement sera fait, mais aucune date précise n'est encore arrêtée.* L'IA-DASEN assure que les inspecteurs qui seront missionnés pour cet audit auront une posture neutre et une écoute attentive.

**L'UNSA-Education et FO, à la demande des personnels grévistes de l'EREA, viennent d'adresser une lettre commune au Recteur pour lui demander que cet audit se déroule dans les meilleurs délais et pour qu'il accorde rapidement une audience aux personnels de l'EREA, accompagnés des représentants syndicaux UNSA et FO.*

Réponse du Préfet à FO concernant une éventuelle nouvelle version d'une convention ou charte-ruralité dans les Landes : « *Oui, des discussions vont reprendre pour la signature d'une convention – ruralité. Elles dureront des semaines, voire des mois s'il le faut, mais il y aura une convention-ruralité dans les Landes. Le travail doit se faire et il se fera* »

Commentaires FO : au moins maintenant les choses sont claires. FO suivra le dossier de très près et appellera à la mobilisation si besoin. Pour rappel, dans les Landes, 53,5 % des écoles ont de 1 à 3 classes. Ce sont ces écoles là qui sont directement menacées par une « nouvelle organisation du tissu scolaire en milieu rural » « mettant en adéquation les moyens et l'évolution des territoires ». FO défend le service public d'enseignement de proximité.

En ce qui concerne les « élèves en situation de handicap » sans accompagnant, l'IA-DASEN est conscient du problème et il assure le CDEN que ses services font le maximum pour que le recrutement soit accéléré, mais ce n'est pas facile.

FO souligne qu'à chaque rentrée scolaire, c'est la même situation. Ce problème est récurrent et le syndicat de citer le cas précis de l'école maternelle du Bourg Neuf à MDM : l'année dernière 7 accompagnants, à cette rentrée, plus que 3 !!! Il y a urgence, surtout pour un petit autiste qui se retrouve seul avec l'enseignante et les autres élèves de la classe.

Commentaires FO : à contrats précaires, situations précaires... et de la souffrance pour tout le monde : l'élève en situation de handicap, les autres élèves de la classe et bien sûr l'enseignant.

Cette inclusion systématique, et qui plus est sans moyens immédiats, et de plus en plus insupportable et génère des situations inacceptables, que l'on ne pensait pas connaître dans une classe « ordinaire ». FO intervient à tous les niveaux pour que des réponses rapides soient données aux enseignants de plus en plus confrontés à ce problème.

2. Approbation des PV des CDEN du 11/09/2017 et du 19/03/2018 : à l'unanimité

3. Carte scolaire 2018 1^{er} et second degrés

En introduction, l'IA-DASEN souligne les bons résultats aux différents examens, par exemple :

Diplôme National du Brevet -DNB (collèges) : 87,4% (87,1% nationalement)

Bac général. 93% (91,1% nationalement)

Bac Techno 92,5% (88% nationalement)

FO intervient alors pour souligner que les résultats sont tous supérieurs aux pourcentages nationaux, alors que ces élèves ont subi le terrible rythme inhumain des 4 jours de classe hebdomadaires (*en place pendant plus de 20 ans dans l'Académie*)... Pas de réponse....

4. Carte scolaire 1^{er} et second degrés.

Aucun changement par rapport au CTSD du mardi 4 septembre.

VOTE CARTE SCOLAIRE 2018 -1er degré

CONTRE : FO

Abstention : FSU / UNSA / FCPE

POUR : Association des Maires / Conseil Départemental / DDEN

VOTE CARTE SCOLAIRE 2018 - Second degré

CONTRE : FO / FSU / FCPE

Abstention : UNSA

POUR : Association des Maires / Conseil Départemental / DDEN

Fin du CDEN à 16h30

Philippe ULYSSE et Marc GUYON
*Représentants
de la FNEC FP- FO des Landes*

